

## AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)



4 participants minimum



7h



Châlons en Champagne,  
Vatry,  
Charleville-Mézières,  
Pont-Sainte-Marie,  
Chaumont,  
Saint-Dizier,  
Romilly-sur-Seine.



Inter-entreprise :

Préparation Opérateur : 200€ HT  
Préparation Encadrant : 230€ HT  
Préparation Concepteur : 250€ HT  
Sans préparation : 60€ HT

Intra-entreprise :

Nous contacter



[commercial@almea-formations.fr](mailto:commercial@almea-formations.fr)

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux vise à réduire les dommages lors de travaux effectués au voisinage des réseaux aériens ou souterrains implantés en France (opérateur, encadrant, concepteur).

### OBJECTIFS :

- Appliquer les consignes de sécurité inhérente aux travaux à proximité des réseaux
- Identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux
- Employer les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa